

St-Crescent ; Valéda Talbot, de Québec, en religion Sœur St-Chrysanthe ; Marie-Louise Cloutier, de Montmagny, en religion Sœur St-Isaïe, auxiliaires.

**Notes.** — M. l'abbé Joseph-Thaddée Hudon, ancien aumônier des Ursulines de Rimouski et retiré au Cap St Ignace, depuis septembre dernier, a subi une assez grave opération à l'Hôtel Dieu de Québec. Sa santé s'améliore sensiblement.

— M. l'abbé O. Cloutier, curé de Château-Richer, a été frappé de paralysie, samedi dernier, le 2 décembre. Faisons des vœux pour son prompt rétablissement.

— Sa Grandeur Mgr Roy est parti mercredi, le 6 décembre, pour Putnam, Connecticut, où il assistera à une fête paroissiale. Sa Grandeur y officiera pontificalement le jour de l'Immaculée-Conception, et le soir elle y adressera la parole.

— Le R. P. G.-A. Dion, supérieur provincial de la Congrégation des Pères de Ste-Croix, est de passage à Québec, pour quelques jours. Il se retire à la résidence des RR. PP. de Ste-Croix, rue Ste-Famille.

---

## REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

### FRANCE

**Morts pour la patrie.** — Du commencement de la guerre au 1er novembre dernier 1712 prêtres ont donné leur vie au front pour la France, soit en combattant, soit en accomplissant les fonctions de brancardiers ou d'aumôniers.

**Nouveaux cardinaux.**—Au Consistoire du 4 décembre, trois archevêques français ont été créés cardinaux. Ce sont NN. SS. Dubourg, archevêque de Rennes ; Dubois, archevêque de Rouen, et Maurin, archevêque élu de Lyon et de Vienne.

La France comptera donc huit représentants dans le Sacré-Collège : LL. EEmm. les cardinaux Luçon, archevêque de Reims ; Andrieu, archevêque de Bordeaux ; Amette, archevêque de Paris ; de Cabrières, évêque de Montpellier ; le cardinal Billot, de la Compagnie de Jésus, qui appartient à la curie romaine ; et enfin les trois archevêques à qui S. S. Benoît XV a décerné les honneurs de la pourpre.

Les sièges de Rennes et de Rouen ont déjà été occupés par de nombreux cardinaux. Les deux derniers cardinaux-archevêques de Rouen furent les cardinaux Thomas et Sourrieu, et ceux de Rennes, les cardinaux Place et Labouré. Quant au siège primatial de Lyon, il est traditionnellement cardinalice.